

## Déclaration FSU CSA académique du 04 novembre 2025

Le 1er septembre 2025, jour de rentrée scolaire, Caroline Grandjean, enseignante dans le Cantal a mis fin à ses jours, après de longs mois de harcèlement lesbophobe sur son lieu de travail. Les LGBTQIAphobies comme toutes les discriminations, le harcèlement, la haine de l'autre n'ont leur place ni à l'école ni dans l'ensemble de la société. La FSU reste déterminée à les combattre sous toutes leurs formes et attend des actions concrètes notamment dans le cadre du déploiement du plan académique d'action pour l'égalité professionnelle.

Nous n'oubliions pas non plus l'assassinat de Mélanie Grapinet notre collègue assistante d'éducation du collège Françoise Dolto de Nogent au mois de juin qui s'inscrit dans une multiplication d'actes de violences envers les personnels du système éducatif. Les élus, le gouvernement et leurs représentants ont tous une responsabilité dans la violence de cette société et il y a urgence à ce que tout le monde prenne la mesure des réponses à apporter à une jeunesse qui va mal. Cela passe par des moyens humains pour l'École mais aussi par le développement des services de pédopsychiatrie et de protection de la jeunesse. Une dynamique positive doit s'enclencher avec un plan de recrutement, des conditions de travail décentes et des rémunérations attractives. Il faut des moyens pour tous les Services publics : Éducation, Santé, Justice, Culture... Plus globalement, il nous faut un budget équitable, reposant sur la justice sociale et fiscale ; il faut cesser de taxer toujours plus le travail et solliciter le capital et les dividendes. Sous couvert de modernisation de la Fonction Publique, c'est surtout la casse de celle-ci qui perdure. Ces choix placent nos collègues dans des conditions d'exercice difficile et certaines orientations locales ne peuvent que nous interroger.

Tout d'abord, l'affectation des TZR a été encore très mal perçue par la plupart des collègues. L'opacité qui entoure leur affectation contribue à la défiance envers l'institution et au sentiment du manque de justesse de leur affectation. Ainsi certain·es TZR installé·es de longue date sur des BMP se voient remplacé·es par des non-titulaires ou des stagiaires au détriment de la continuité pédagogique et de l'investissement des collègues. Position assumée par les services du rectorat qui savent pouvoir obliger les TZR à aller sur certains BMP alors que d'autres peuvent plus facilement être pourvus par des non-titulaires. Cela contribue peut-être à faciliter le recrutement de non-titulaires mais les TZR sont de plus en plus démotivé·es et de plus en plus nombreux à envisager la démission. La FSU demande le retour d'un groupe de travail sur les affectations des TZR afin de garantir l'égalité de traitement des collègues et la transparence des opérations. Les projets de refonte des zones de remplacement dégraderaient davantage encore leurs conditions de vie et d'exercice du métier.

L'affectation des titulaires est tout aussi problématique et, même si les recours des collègues permettent d'avoir quelques informations satisfaisantes, nous demandons la publication des barres intra pour les communes, groupements de communes et zones de remplacement. De plus nous demandons à ce que cesse la prolifération des postes spécifiques académiques car beaucoup sont uniquement un moyen pour contourner les règles de mutations sans réelle spécificité.

Dans les lycées professionnels, la fin d'année dernière a été marquée par la mise œuvre du parcours différencié en terminale bac pro. La FSU continue de demander l'abrogation de ce parcours et le retour des épreuves en juin.

Nous déplorons aussi toute la cacophonie autour des affectations des AESH en fin d'année dernière quand certain·es ont appris début juillet qu'ils ou elles risquaient d'être affecté·es sur un autre établissement voire sur plusieurs et que la prise en compte de leur souhait ne serait que superficielle. La gestion administrative des AESH doit être respectueuse des procédures légales. La FSU dénoncera et combattra aux côtés des AESH les dérives et fautes administratives dont elle sera saisie. Il reste une grande marge de

progression pour les conditions de travail de nos collègues et la FSU réclame que celles-ci évoluent rapidement en ce sens.

En ce début d'année scolaire nous constatons une multiplication de formations sur des sujets certes importants mais encore une fois réalisées sur les temps personnels des collègues qu'ils consacrent aux préparations de leurs cours et de correction de copies. Alors qu'aujourd'hui nous allons étudier le bilan des remplacements de courte et longue durée avec le protocole de suivi, il serait plus judicieux de s'interroger sur la pertinence de ces remplacements et le renoncement à la formation de la part des collègues.

Dans l'École de la République, nous devons pouvoir former des citoyens libres, avertis et éclairés. Pour ça, il faut à nos élèves des modèles honorables et honnêtes. Pour ça, il faut des moyens issus d'un budget ambitieux. Il faut des professeurs concepteurs de leur enseignement, pas des exécutants soumis à des injonctions de l'Intelligence Artificielle, de leur institution, se pliant à l'uniformisation de leurs évaluations. Les pratiques pédagogiques et l'évaluation doivent pouvoir être adaptées aux élèves. Seul le professeur concepteur de son enseignement peut le faire, librement et en toute indépendance.

Nous tenons enfin à rappeler dans notre déclaration nos dernières demandes qui sont encore sans réponses malgré des affirmations dans les commissions précédentes :

- Revoir le statut des maîtres auxiliaires qui pour certain·es sont bloqué·es depuis plus de 10 ans au même indice.
- avoir la liste des établissements REP+ du premier et second degré avec la part variable de la prime qui a été accordée à leurs personnels ces dernières années avec les critères.